



Belgian Travel Academy

Assemblée Générale ordinaire du 8 décembre 2022
Distanciel - Teams

Ordre du jour

Accueil et prise des présences

Approbation du PV de l'AG du 21/10/2021

Rapport d'activité 2021-2022

Présentation et approbation des comptes 2021

Présentation et approbation du rapport financier 2022

Décharge aux administrateurs





Approbation du PV de l'AG du 21/10/2021

ASSEMBLEE GENERALE DE LA Belgian Travel Academy – 21 octobre 2021

Procès-verbal de cette assemblée générale qui s'est tenue en visio.

1. Relevé des présences et procurations.

14 personnes sont présentes à l'Assemblée générale de ce jour, dont 8 membres effectifs (agents de voyages). Le nombre de droits de vote est de 8.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20.02.2020. Approuvé à l'unanimité.

3. Bilan des activités 2020-2021

Monsieur Michel van Lieshout, président de la BTA, présente les événements qui ont marqué ces presque deux années d'activités.

Michel fait référence à la pandémie au lendemain de l'Assemblée Générale 2020, et de la décision du CA, rapidement, de réduire l'activité de l'association pour se concentrer sur la défense de la profession.

Des restrictions budgétaires ont rapidement été implémentées, par décision de gestion de bon père de famille : la communication B2C fut diminuée de 50% dès le mois de mai et abandonnée en août. Marianne a assuré un service minimum jusque août puis départ de celle-ci pour d'autres horizons. Anne-Sophie, sur base de décision du conseil d'administration et de la demande de l'UPAV de disposer de ses services à temps plein, a alloué tout son temps à la défense de l'UPAV et de ses membres dès le mois d'avril. La BTA fut donc véritablement mise sous cloche de mars à décembre 2020.

L'été et l'automne ayant passé, un CA « extraordinaire » du 30 novembre 2020 eu lieu pour décider des axes d'évolution et d'actions pour 2021.

Ci-dessous, les points fort décidés lors de ce Conseil d'administration extraordinaire :

- Accord sur le **transfert du subside de 2021 du CGT au bénéfice de l'UPAV** sous réserve que ce montant continue à être utilisé à des fins liées aux finalités de la BTA (cfr).
- Accord sur l'utilisation des **moyens financiers de la BTA** disponibles au 1 décembre 2020 par l'UPAV en **soutien aux campagnes de communication visant la relance du secteur**. La BTA a ainsi totalement financée la campagne de communication nationale organisée par la VVR et par l'UPAV en juin et juillet 2021, conjointement, appelée « Voyagez serein/reis gerust, reis bewust » pour un coût total de 70.000€ (35K à charge de la BTA).
- Le CA charge le président et la gérante de **préparer le transfert de l'activité de la BTA au sein d'une structure nationale**.
- Il fut également décidé de mettre le CERTA 2021 en standby.

3.1 Le point sur les formations

Bien que l'activité CERTA se soit arrêtée en 2020 et 2021, les formations, elles, ont continué à être organisées, par l'équipe UPAV, de plus en plus en lien avec l'équipe VVR, en préparation à une mise en commun d'un BTA national.

Les **formations transversales** des partenaires CEVORA/VDAB/FOREM/Brussels continuent à être mises en avant. Des **formations sectorielles** sont organisées par les équipes interim. L'équipe dédiée focalise également son attention sur la création d'e-learning de connaissance de base pour tout agent de voyages. Ces formations de base feront parties des exigences formations CERTA (voir plus loin).

ASSEMBLEE GENERALE DE LA Belgian Travel Academy – 21 octobre 2021

3.2 Le CERTA

L'objectif est de lancer un CERTA national, avec une variation CERTA Green en 2022. Ce label sera lancé dans le cadre de l'organe national en cours de création, objectif: courant 2022.

4- Comptes 2020 et budget 2021

COMPTE 2020

Les comptes 2020 ont été présentés avec un résultat positif 2019 de 3.736,36€. La seule rentrée pour 2020 a été le subside de la région wallonne (60K). Les dépenses concernent principalement le staffing (42K) qui a été réduit de 40% : réduction du temps de travail de Marianne entre mai et août (2 à 1 jour par semaine), avant son départ en septembre. Anne-Sophie a quant à elle limité ses activités au sein de la BTA dès le mois d'avril 2020 pour se consacrer à temps plein à l'UPAV pour gérer la crise. Le bénéfice cumulé s'élève quant à lui, après 2 ans d'activité, à 80.294€.

La décharge a été donnée aux administrateurs pour les comptes 2020.

BUDGET 2021

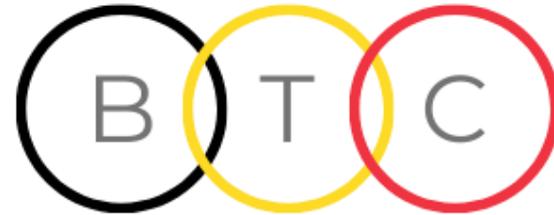
Les subsides 2021 reçus de la Région wallonne s'élèvent pour la quatrième année consécutive à 60.000€. Cette année 2021, il est exceptionnellement alloué à l'UPAV dans le cadre des projets BTA. Les seuls coûts qui seront à charge de la BTA en 2021 en dehors des frais de loyer seront les frais liés à la campagne de communication validée. Aucun coût de staffing n'est prévu.

5- Divers :

Monsieur Van Lieshout a clôturé l'Assemblée générale en remerciant tous les participants à cette réunion.



**Belgian
Travel
Academy**



Belgian Travel Confederation

PROJET EDUCATION



Chiffres YTD:

- 3.075 affiliés
- 142 formations proposées
- 95 formations suivies

Objectifs 12.2022:

3.000 affiliés
Sur ~ 6.500 employés/indépendants

Sujets abordés:

- Juridique
- Durabilité
- e-learning de base (5) pour tout professionnels du tourisme
- TVA, marge, gestion...
- Commerciales
- ...

De quoi avez-vous besoin?



PROJECT EDUCATION



Belgian
Travel
Academy



Apprendre et grandir ensemble



Belgian Travel Confederation

PROJECT EDUCATION

Contact: info@bta-travel.be

<https://www.belgian-travel-academy.be/nl/home>

<https://www.belgian-travel-academy.be/fr/home>

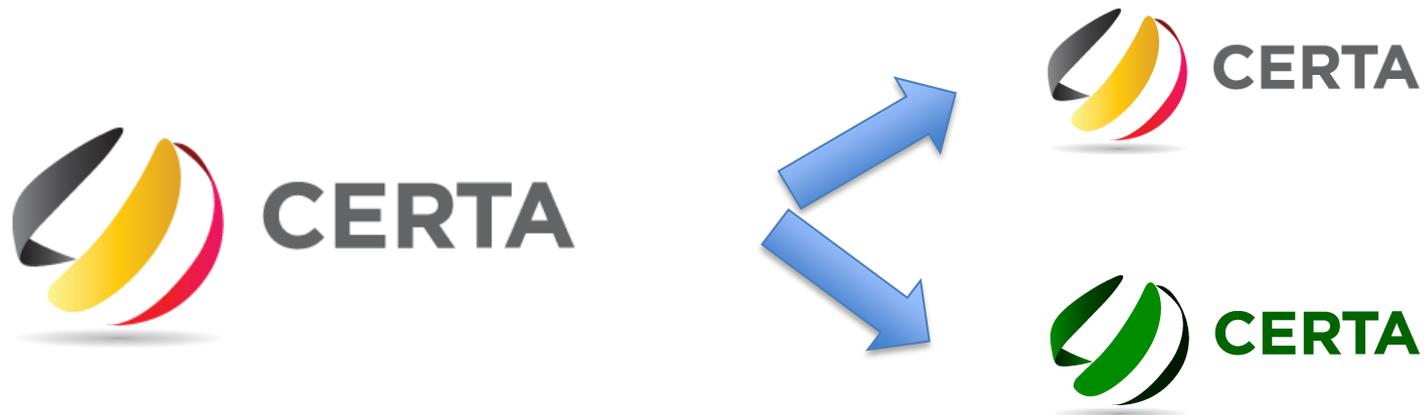


**Belgian
Travel
Academy**



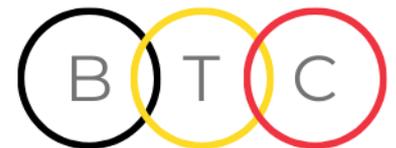
Belgian Travel Confederation

PROJECT CERTIFICATION



<https://www.belgian-travel-confederation.be/fr/certa>

<https://www.belgian-travel-confederation.be/nl/certa>



Belgian Travel Confederation

PROJECT CERTIFICATION

 Legal obligations <ul style="list-style-type: none">✓ Certificate insolvency and civil liability✓ Report figures turnover and financials✓ VAT compliance✓ Register to FSMA (if applicable)✓ GDPR and cookies policy compliance✓ Report business plan	 Deontology <ul style="list-style-type: none">✓ Signed deontological charter
 Committee on Disputes <ul style="list-style-type: none">✓ Recognition of the Committee on Disputes✓ Acceptance of the general conditions	 Data Intelligence <ul style="list-style-type: none">✓ Consent to share data with the confederation✓ Share market information
 Trainings <ul style="list-style-type: none">✓ Completion of the mandatory knowledge training program (min. 1 pers. / 5 FTE)✓ Engagement to train at least 5 days a year on average per FTE	 Sustainability <ul style="list-style-type: none">✓ Signed ECPAT MoU groupe STOP✓ Implement CO2 compensation✓ Signed minimum sustainability requirements charter
 Communication <ul style="list-style-type: none">✓ Use of CERTA label on all communication channels✓ Brand ambassador of the label	 CERTA Green <ul style="list-style-type: none">✓ Travelife "Partner" application process✓ Report on 159 criteria in different themes, including <u>Corporate Social Responsibility</u>

- **Valide 2 ans**
- **7 categories**
- **19 critères**
- **5 formations e-learning obligatoires**
- **Green CERTA:** Collaboration avec Travelife



PROJECT CERTIFICATION

Contact: certa@btc-travel.be

<https://www.belgian-travel-confederation.be/fr/certa>

<https://www.belgian-travel-confederation.be/nl/certa>



Sebastien Pauwels

Project Manager
Contacteur





RESULTAT 2021

Libellé	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021
Cotisation Agences	37.050 €	33.500 €	-	-	-
Cotisation Partenaires	29.250 €	27.150 €	-	-	-
Subsides RW	100.000 €	60.000 €	55.000,00 €	5.000,00 €	5.000,00 €
TOTAL MARGE BRUTE	166.300 €	120.650 €	55.000,00 €		
CHARGES					
Frais de Fonctionnement	-76.118 €	-69.978 €	-42.264,04 €	-10.000,00 €	-13.073,78 €
COMMUNICATION	-27.889 €	-29.059 €	-13.999,60 €	-35.000,00 €	-33.268,00 €
pertes sur créances commerciales	0 €	-7.275 €			-5.327,50 €
TOTAL CHARGES	-104.007 €	-106.311 €	-56.263,64 €	-45.000,00 €	-51.669,28 €
RESULTAT	62.293 €	14.338 €	-1.263,64 €	40.000,00 €	-46.669,28 €
Bénéfice cumulé		76.631 €	75.294,57 €	35.294,57 €	28.625,29 €
Affectation du bénéfice cumulé au plan comm B2C 2021			40.000,00 €		

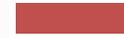
Approbation des comptes et décharge à donner aux administrateurs



RAPPORT FINANCIER 2022 – estimation

Libellé	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Cotisation Agences	37.050 €	33.500 €	-	-	-	-
Cotisation Partenaires	29.250 €	27.150 €	-	-	-	-
Subsides RW	100.000 €	60.000 €	55.000,00 €	5.000,00 €	5.000,00 €	-
TOTAL MARGE BRUTE	166.300 €	120.650 €	55.000,00 €			-
CHARGES						
Frais de Fonctionnement & amortissement	-76.118 €	-69.978 €	-42.264,04 €	-10.000,00 €	-13.073,78 €	-20.992,86 €
COMMUNICATION	-27.889 €	-29.059 €	-13.999,60 €	-35.000,00 €	-33.268,00 €	-
pertes sur créances commerciales	0 €	-7.275 €			-5.327,50 €	-
TOTAL CHARGES	-104.007 €	-106.311 €	-56.263,64 €	-45.000,00 €	-51.669,28 €	-20.992,86 €
RESULTAT	62.293 €	14.338 €	-1.263,64 €	-40.000,00 €	-46.669,28 €	-20.992,86 €
Bénéfice cumulé		76.631 €	75.294,57 €	35.294,57 €	28.625,29 €	7.632,43 €
Affectation du bénéfice cumulé au plan comm B2C 2021			40.000,00 €			

Approbation du rapport en attente des comptes annuels du liquidateur lors de la prochaine AGE – janvier 2023



Avez-vous
des
questions?



Belgian Travel Academy

Assemblée Générale extraordinaire du 6 février 2023
après la première du 8 décembre 2022
Distantiel - Teams

Ordre du jour

Décision de dissoudre l'ASBL en date du 31.03.2023

Nomination d'un liquidateur pour établir les comptes annuels

Décharge des administrateurs

Présentation du rapport financier 2022

Démission de l'organe d'administration et de la gérante

ACTIF

FRAIS D'ETABLISSEMENT	20	
ACTIFS IMMOBILISES	21/28	3.614,50
Immobilisations incorporelles	21	1.872,50
215000 Site internet	21	25.302,50
215900 Amortissements actés s/ site internet	21	-23.430,00
Immobilisations corporelles	22/27	-
Mobilier et matériel roulant	24	0,00
240000 Mobilier et matériel de bureau	24	536,36
240900 Amortissements s/ mob./ mat. Bureau (-)	24	-536,36
Immobilisations financières	28	1.742,00
288200 Caution loyer	28	1.742,00
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	16.311,53
Créances à plus d'un an	29	-
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	-
Créances à un an au plus	40/41	7.774,80
Créances commerciales	40	-
Autres créances	41	7.774,80
411200 Compte courant admin. T.V.A. à récup.	41	2.263,50
416001 C/C UPAV	41	5.511,30
Placements de trésorerie	50/53	-
Valeurs disponibles	54/58	8.536,73
550000 Compte courant	54/58	8.536,73
Comptes de régularisation	490/1	-
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	19.926,03

PASSIF

CAPITAUX PROPRES	10/15	15.641,90
Fonds de l'association ou de la fondation	10	-
Plus-values de réévaluation	12	-
Fonds affectés et autres réserves	13	-
Bénéfice (Perte) reporté(e)	14	15.641,90
140000 Bénéfice reporté	14	28.626,34
* 140000 Résultat de la période en cours	14	-12.984,44
Subsides en capital	15	-
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	-
DETTES	17/49	4.284,13
Dettes à plus d'un an	17	-
Dettes à un an au plus	42/48	4.284,13
Dettes commerciales	44	4.284,13
Fournisseurs	440/4	4.284,13
440000 Fournisseurs	440/4	4.284,13
TOTAL DU PASSIF	10/49	19.926,03

Dettes au 31.12.22 - factures payées en janvier 2023. Solde de factures service IT, comptable, gestion 22, loyer 12.22.

COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires	70	-
Autres produits d'exploitation	71/72	
Cotisations, dons, legs et subsides (transféré à l'UPAV 2021 et 2022)	73	-
Autres produits d'exploitation	74	2.297,74
749200 Autres produits d'exploitation - régularisation Securex	74	2.297,74
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	60/61	10.040,48
610000 Loyers et charges locatives	60/61	4.493,18
612430 Mise à jour informatique	60/61	1.095,00
612520 Internet, site, hébergement, mail box	60/61	200,00
613211 Secrétaire général	60/61	2.000,00
613220 Comptabilité externe	60/61	817,10
614000 Annonces et insertions	60/61	565,70
614800 Restaurant	60/61	869,50
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	-
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles	630	5.167,78
630200 Dot. Amort. s/ imm. Corporelles (site internet)	630	5.167,78
Bénéfice (Perte) d'exploitation	9901	-12.910,52
Produits financiers	75/76B	-
Charges financières	65/66B	73,92
Charges financières récurrentes - frais bancaires	65	73,92
657000 Charges financières diverses	65	73,92
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	9903	-12.984,44
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9905	-12.984,44
Bénéfice (Perte) à affecter	9906	15.641,90
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(9905)	-12.984,44
Bénéfice (Perte) reporté(e)	14P	28.626,34
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves	791	0,00
Affectation aux fonds affectés et autres réserves	691	0,00
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(14)	15.641,90

**Merci pour
votre attention.**

**Belgian
Travel
Academy**